

RÉINSCRIPTIONS 2018-2019

D.E.S. Pharmacie hospitalière, Pharmacie, Innovation pharmaceutique et recherche, Biologie Médicale

Paiement obligatoire par carte bancaire sur votre ENT

PAR MOZILLA, CODE SÉSAME

Onglet Scolarité puis « Réinscription 2018-2019 » ou directement sur le lien suivant : <http://inscriptions.univ-rennes1.fr>

Du 5 juillet au 27 août

IMPORTANT :

Les étudiants entrant dans leur **dernière année d'Internat** doivent s'inscrire au D.E.S. et au **Diplôme de Docteur en Pharmacie**. Cette inscription gratuite supplémentaire **ne peut se faire par le web** : envoyez un mail à l'adresse indiquée en bas de page, la scolarité fera le nécessaire.

Les cartes d'étudiants vous seront envoyées à l'adresse en cours.

Pour les étudiants qui passent en commission de fin d'internat en octobre 2018 : retour des fiches de validation de stage pour le 4 septembre 2018.

MEMOIRE DE D.E.S

Le Mémoire de D.E.S. peut être soutenu à partir du 5^{ème} semestre d'Internat, soit **au plus tard le 31 octobre** de l'année universitaire en cours.

Après cette date, l'étudiant devra reprendre une inscription pour la nouvelle année universitaire et acquitter les droits relatifs à chaque diplôme (D.E.S et Docteur en pharmacie).

Pour tout renseignement sur la procédure de soutenance, veuillez contacter le bureau du 3^{ème} cycle qui vous transmettra les documents nécessaires par mail.




COMMISSION INTERREGIONALE POUR LA VALIDATION DU DIPLOME

IMPORTANT :

Afin de pouvoir transmettre votre dossier dans les délais impartis, **il vous appartient de vérifier que votre dossier est complet 2 mois avant la Commission interrégionale concernée.**

Vous devrez avoir transmis à la scolarité les rapports des huit semestres de stage, avoir validés les modules et soutenu la thèse d'exercice.

Pour obtenir des informations sur l'internet vous pouvez consulter le site internet :

-  <http://ead.univ-angers.fr>
-  <http://www.cng.sante.fr>
-  <http://cnci.univ-paris5.fr>